

Création d'un programme dédié au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

29 MAI 2024



La création d'un nouveau programme CEE pour l'électrification des véhicules lourds a été officialisée par un arrêté du 20 mai 2024. Porté par l'ADEME, le programme accompagnera financièrement les acteurs professionnels du transport routier (propriétaires ou locataires longue durée de flottes) pour électrifier leur flotte de véhicules lourds, à travers l'aide financière à l'achat, à la location longue durée ou auetrofit de poids lourds, autobus, autocars et navettes urbaines électriques à batterie. L'objectif du programme est de soutenir financièrement au moins 2100 véhicules lourds, dont au moins 85 % de poids lourds.

Cela fait suite aux annonces du ministre lors du Comité interministériel de la logistique (CILOG) de décembre 2023 de doter l'appel à projets des véhicules électriques de 130 millions d'euros pour 2024. Les modalités de l'appel à projets seront connues dans les prochaines semaines.

[Consulter l'arrêté](#)